

Machecoul le 4 mars 2013



Championnat SHO

Correspondance à adresser à

ALLAIRE Patrick
9, Les Quatre Routes
44580 FRESNAY EN RETZ
☎ 06 48 38 64 68

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convier à notre concours d'obéissance et championnat SHO en classe 3 qui sera jugé par

Monsieur BERNARD LAURENT

Le samedi 20 et/ou le dimanche 21 avril 2013 selon le nombre de concurrents,
sur le terrain du club, rue de La Gravelle (au pied du château d'eau) à Machecoul.

Vous trouverez ci-joint une feuille d'engagement à nous retourner au plus tard le 8 avril 2013, accompagné de votre règlement de 15€00 par chien (25€00 pour le CSAU + brevet).

Pour des raisons pratiques, merci de réserver et régler vos repas (13 €) en même temps que les engagements (sur place, buvette mais pas de restauration).

**Le dimanche, sera remis le « challenge Morvan » au meilleur chien NH
(remporté en 2012 par M.C. BERTHET et son chien BRACK).**

Dans l'espoir de vous accueillir nombreux,

Recevez, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

La Présidente, B. BERTHET



CONCOURS D'OBEISSANCE

20 et / ou 21 avril 2013

JUGE : MONSIEUR BERNARD LAURENT

FEUILLE D'ENGAGEMENT

à retourner à
ALLAIRE PATRICK
9 Les Quatre Routes
44580 FRESNAY EN RETZ

Date limite : 8 avril 2013
sauf si le quota est atteint avant cette date

Je dégage de toutes responsabilités le club organisateur des accidents corporels ou matériels qui pourraient être causés par mon chien.

Signature du conducteur

Signature du président

Coller ici

1 étiquette d'identification du chien

Joignez 2 étiquettes sur leur support

NOM DU CHIEN : RACE : SEXE :

AFFIXE :

CONDUCTEUR : TEL :

CLUB : S.C. REGIONALE :

ADRESSE e-mail :

CATEGORIE : LOF NON LOF N° carnet de travail :

EPREUVE : CSAU BREVET Classe I Classe II Classe III

Joindre une photocopie du certificat antirabique à jour et une enveloppe timbrée à votre adresse pour confirmation de votre engagement (ou adresse e-mail)

Pour le CSAU joindre une photocopie du LOF ou de la carte de tatouage pour les chiens non LOF
Joindre la photocopie du CSAU pour les chiens inscrits au brevet.

Tout dossier incomplet ne pourra pas être pris en compte

Tout désistement non signalé au plus tard 10 jours avant le concours ou non justifié par un certificat vétérinaire ne pourra prétendre à remboursement

ENGAGEMENTS : 15 €x = €

(CSAU + brevet = 25 €)..... = €

REPAS : 13 €x = €

TOTAL : €

CLUB CANIN MACHECOULAIS – Affilié à la Société Canine Régionale Saint Hubert de l'Ouest (n° HA.1588)

Siège social : Hôtel de ville – 44270 MACHECOUL

Présidente : BERTHET B. - 20 rue du Roussillon – 44230 ST SEBASTIEN / LOIRE – Tel. 02 40 34 96 55

Courriel : brigitte.berthet@gmail.com - Portable : 06 76 27 91 80